



OFFICE DU TOURISME DE BEAULIEU-SUR-MER

BEAULIEU-SUR-MER  
LUNDI 21 JUIN 2010

Fête de la **MUSIQUE**  
TREMPLIN  
RECHERCHE

PREMIERES PARTIES  
Les DU FESTIVAL  
**Nuits GUITARES**  
10 ANS !!!

2010

**APPEL A CANDIDATURES !!**

GRAND TREMPLIN DU FESTIVAL " LES NUITS GUITARES "  
OFFRANT AUX 3 MEILLEURS GROUPES LES PREMIERES PARTIES  
DU FESTIVAL LES 8,9 ET 10 JUILLET 2010  
AU JARDIN DE L'OLIVAIE

DOSSIERS DE CANDIDATURE A TELECHARGER SUR LE SITE INTERNET  
DE L'OFFICE DE TOURISME DE BEAULIEU-SUR-MER  
[www.otbeaulieusurmer.fr](http://www.otbeaulieusurmer.fr)  
OU A RETIRER DIRECTEMENT : PLACE GEORGES CLEMENCEAU  
06310 BEAULIEU-SUR-MER  
ET A RENVOYER AVANT LE 24 MAI 2010

**RENSEIGNEMENTS OFFICE DE TOURISME : 04 93 01 02 21**



# OFFICE DU TOURISME DE BEAULIEU-SUR-MER

Règlement Général :

## Article 1 – Organisation Générale

L'Office de Tourisme de Beaulieu-sur-Mer organise un tremplin musical amateur à Beaulieu-sur-Mer selon les modalités décrites dans le présent règlement à l'occasion de l'édition 2010 de la Fête de la Musique.

## Article 2 – Objectif et finalités

Le Tremplin « Fête de la Musique 2010 » qui aura lieu le Lundi 21 Juin 2010 de 15h à minuit place Marinoni a pour but de sélectionner de 3 groupes susceptibles de jouer en première partie de l'une des trois soirées du Festival « Les Nuits Guitares » de Beaulieu-sur-Mer au Jardin de l'Oliveaie, les 8, 9 et 10 Juillet 2010.

## Article 3 – Participants

Le Tremplin « Fête de la Musique 2010 » est ouvert à toutes formations, groupes ou individus, non signés auprès de Labels et/ou Maisons de disques et qui se définissent comme interprètes de musique Blues Rock Reggae ou Variété Française. Les mineurs devront fournir une autorisation parentale permettant leur participation.

Les participants devront remplir le formulaire d'inscription qui sera daté, signé et devra être joint au dossier avec les éléments définis ci-dessous :

- Un enregistrement comportant au minimum 3 titres sur support CD. Ces 3 morceaux devront être des compositions originales dont les participants garantissent être les auteurs, les compositeurs et les interprètes ou en cas de reprise avoir obtenu auprès de l'ensemble des ayants droits toutes les autorisations nécessaires.
- Une fiche technique comprenant une présentation du ou des participants, un historique, une photo, ainsi que les coordonnées du contact représentant les participants (adresse postale, numéros de téléphone et courriel)



## OFFICE DU TOURISME DE BEAULIEU-SUR-MER

- Le présent règlement sera daté et signé par le représentant des participants du groupe, ainsi que les documents demandés (dont l'autorisation parentale si les membres sont mineurs)

Les dossiers devront être déposés ou être transmis à l'adresse suivante, avant le Lundi 17 Mai 2010, le cachet de la poste faisant foi.

PETER GUILDOUX  
OFFICE DE TOURISME  
FÊTE DE LA MUSIQUE  
PLACE GEORGES CLEMENCEAU  
06310 BEAULIEU-SUR-MER

Tout dossier incomplet ne pourra être validé et sera par conséquent rejeté sans que la responsabilité de l'Office de Tourisme ne puisse être engagée. Les maquettes ne seront pas restituées.

### Article 4 – Modalité de sélection des groupes

#### LA PRESELECTION

Une présélection des candidats sera effectuée en fonction des dossiers reçus. Les résultats seront communiqués par courrier et/ou par téléphone à partir du Lundi 24 Mai 2010.

Les résultats ne seront susceptibles d'aucune réclamation et/ou contestation.

#### SELECTION/FINALE

A la suite de la présélection, les participants seront invités à venir jouer un set de 30 minutes le Lundi 21 Juin entre 15h et Minuit, sur la place Marinoni devant un Jury composé de professionnels locaux de la musique. L'ordre de passage sera déterminé par l'Office de Tourisme et ne pourra être contesté. **Chaque groupe devra reprendre la chanson d'Alain Souchon : « Foule Sentimentale ».** L'originalité de l'interprétation sera la bien venue. Chaque groupe disposera d'une heure en tout et pour tout (changement de plateau, réglage, concert ... )

Les trois groupes gagnants seront déterminés par le vote du Jury, qui évaluera :

- La qualité des compositions
- Le jeu de scène / l'originalité de la prestation



## OFFICE DU TOURISME DE BEAULIEU-SUR-MER

Les gagnants seront prévenus à l'issu du tremplin amateur Fête de la Musique 2010.

Les gagnants vainqueurs seront programmés en première partie de l'une des 3 soirées du festival « Les Nuits Guitares » de Beaulieu-sur-Mer les 8, 9, et 10 Juillet 2010 au Jardin de l'Olive à partir de 20h30.

### Article 5 – Exclusion de Responsabilité :

L'organisation ne peut être tenu pour responsable si, pour des raisons indépendantes de sa volonté, le tremplin est partiellement ou totalement modifié, reporté ou annulé.

L'organisateur ne saurait être tenu pour responsable, si par suites d'incidents (problèmes postaux notamment), l'inscription des participants n'aurait de ce fait pu être prise en compte.

En cas de force majeure, l'organisateur se réserve le droit de modifier, reporter ou annuler le tremplin à tout moment. Dans la mesure du possible, ces modifications ou changements feront l'objet d'une information préalable par tous les moyens appropriés.

### Article 6 – Divers :

Les participants déclarent être informés et acceptent :

- Les prestations du 21 juin comme celles des 3 soirées des Nuits Guitares ne feront l'objet d'aucune rémunération. Par contre le groupe retenu bénéficiera de la publicité des « Nuits Guitares »
- Le Groupe devra fournir et se produire avec son propre matériel musical (instruments de musique). L'organisateur fournira quant à lui le backline et le matériel de sonorisation et d'éclairage.

Fait à  
Le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »



# OFFICE DU TOURISME DE BEAULIEU-SUR-MER

## BULLETIN DE CANDIDATURE

A retourner avec le CD de démo et le règlement signé à l'Office de Tourisme de Beaulieu-sur-Mer avant le Lundi 17 Mai 2010

NOM DU GROUPE : .....

NOM, ADRESSE ET TELEPHONE DU REPRÉSENTANT DU GROUPE :

.....  
.....  
.....  
.....

BIOGRAPHIE : .....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

NOMBRE DE MUSICIENS : .....

MEMBRES DU GROUPE (NOMS ET PRÉNOMS) :

.....  
.....  
.....



# OFFICE DU TOURISME DE BEAULIEU-SUR-MER

.....  
.....  
.....

## RÉFÉRENCES :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## SIGNATURE DU REPRÉSENTANT ACCOMPAGNÉ DE LA MENTION SUIVANTE :

*« Nous acceptons le présent règlement et nous nous engageons à le respecter »*